

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 38113

présenté par

Mme Wonner, Mme Lenne, Mme Bagarry, Mme Cariou, Mme Mörch, M. Cabaré, Mme De
Temmerman, Mme Michel, Mme Yolaine de Courson, M. Orphelin, M. Vignal, M. Krabal,
Mme Dupont, Mme Thill, Mme Khattabi, M. Taché, Mme Vidal, M. Julien-Lafferrière, M. Kervran,
Mme Jacqueline Maquet et Mme Pitollat

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement
de l'Assemblée nationale.